Compte rendu du Comité de Pilotage du COSTEA du 27 octobre 2021

Liste des membres du COPIL :

Nom	Prénom	Institution	Pays	Présence
ALOUSSI	Nabil	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime	Maroc	excusé
AYALA	Camille	AFEID	France	Présentiel
BALLIN	Quentin	AFD	France	Excusé
BETY	Ali	Initiative 3N Président du COPIL du COSTEA	Niger	Présentiel
BOUARFA	Sami	Directeur de projet COSTEA	France	Présentiel
BRUN	Jean-Marie	Coordinateur COSTEA Asie du Sud-Est	Cambodge	Distanciel
CHAN	Youtha	Secretary of State MoWRAM	Cambodge	Distanciel
CHHEA	Bunrith	Director General of Technical affaires MoWRAM	Cambodge	Distanciel
CISSOKHO	Mamoudou	Président du ROPPA	Sénégal	Présentiel
EL YACOUBI	Zakaria	Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole	Maroc	Excusé
ELMEKNASSI	Ehssan	Coordinatrice COSTEA Méditerranée	Maroc	Présentiel
FALL	Khaly	SAED	Sénégal	Présentiel
GBENOU	Pascal	ROPPA	Bénin	Excusé
GRAWITZ	Bruno	Président de l'AFEID	France	Présentiel
HAMDANE	Abdelkader	Indépendant	Tunisie	Excusé
HOFMANN	Alexia	AFD	France	Distanciel
KOURE	Aliou	ONAHA	Niger	Présentiel
LE GRIX	Matthieu	AFD	France	Présentiel
MECHALI	Zachari	AFD	France	Excusé
MORIDE		DIAEA	Maroc	Distanciel
SALL	Nazirou	ROPPA	Sénégal	Excusé
OUEDRAOGO	Clément	CILSS	Burkina Faso	Présentiel
ROLLIN	Dominique	Représentant du ministère français de l'agriculture	France	Présentiel
SECK	Sidy	Coordonnateur géographique Afrique de l'ouest	Sénégal	Présentiel
SOW	Aboubacry	SAED	Sénégal	Excusé
TANGUY	Vincent	E-SUD	France	Distanciel
THIAM	Amadou	SAED	Sénégal	Présentiel
VENNAT	Benjamin	Chef de projet COSTEA	France	Présentiel
VENOT	Jean Philippe	Coordinateur COSTEA Asie du Sud-Est	France	Distanciel

Contexte du COPIL

Cette réunion du Comité de Pilotage COSTEA est la troisième tenue avec la nouvelle configuration de ses membres (personnalités du monde de l'agriculture irriguée des principaux pays partenaires du COSTEA notamment). Cette année, le COPIL s'est tenu à Montpellier en présentiel avec une participation en distanciel de certains des membres. Un interprète Français-Khmer a permis de réaliser une traduction simultanée pour les membres Cambodgiens du COPIL.

La présentation PowerPoint réalisée lors de la session est téléchargeable sur le lien https://dl.brl.fr/wn2q. L'enregistrement audio est également téléchargeable à partir du lien suivant : https://us02web.zoom.us/rec/play/vi7tkioUp_5gCkAXzgFIJHSviZImm1XIF_JH9hM_fSqa6Rtfcn49qou8I9UssdUujKkWXhh8KEW_rWf_.MTOtMYhkrVmXW_6O

Le précédent COPIL s'était réuni en septembre 2020.

Rappel de l'ordre du jour

- Mot du Président du COPIL
- Avancée et valorisation des 7 Actions Structurantes
- Avancée et valorisation des 5 Actions Collaboratives
- Notes de synthèse : format type
- Communication et évènements 2021-2022
- Mission de supervision externe
- Allocation Budgétaire

Mot du Président du COSTEA (Ali BETY)

Le COPIL est ouvert par un mot du Président du COPIL sur l'avancée du programme et les attentes vis-à-vis du COPIL. Les éléments suivants ont été évoqués :

- Le projet est en phase de croisière avec l'ensemble des 7 Actions Structurantes en phase de production par les prestataires et des 5 Actions collaboratives qui ont été initiées et qui ont déjà publié ;
- La convention actuelle COSTEA2 arrive à son terme en mars 2023 : l'année 2022 doit porter sur la valorisation et la communication externe
- Il faut aussi réfléchir à la suite du programme : pour cela une évaluation externe sera mise en œuvre au premier semestre 2022 ; les TdR de cette évaluation seront présentés à ce comité de pilotage ;
- Enfin, il reste du budget non encore engagé et il faut discuter des propositions pour engager ce budget d'ici la fin de la convention.

Avancée et valorisation des 7 Actions Structurantes

Chacune des 7 Actions Structurantes (AS) du COSTEA a été décrite de manière synthétique en rappelant : les principaux objectifs de l'action ; les caractéristiques du marché (attributaires / durée / date de démarrage / date prévisionnelle de réception) ; les livrables attendus ; le périmètre de l'action ou du chantier ; l'état d'avancement en termes de livrables déjà validés par le STP ; les éléments en

lien avec la tenue du Groupe Consultatif (GC) spécifique à l'AS et les quelques points d'attention sur lesquels le STP souhaite attirer l'attention des membres du COPIL.

La présentation des AS a commencé avec la description de :

- AS SAGI qui comporte 4 chantiers plus un appui au réseau du ROA ;
- L'AS transition agro-écologique ;
- L'AS foncier en ASE et au Maghreb.

Un espace de parole est ensuite ouvert pour mettre en discussion cette première partie de la présentation.

Espace de parole 1

Le représentant du ROPPA souligne les points suivants :

- Le manque d'implication et d'intégration dans les activités du COSTEA des plateformes des agriculteurs ;
- L'intérêt qu'il y aurait à inclure des institutions telles que l'OMVS (organisation des états) qui sont profondément impliquées dans les projets au niveau du bassin du fleuve Sénégal ;
- Il a souhaité également avoir plus de précision sur le processus de définition des thématiques portées par le COSTEA, la nécessité d'allouer des financements aux producteurs pour leur participation aux chantiers du COSTEA et d'intervenir sur des thématiques directement en lien avec le besoin et la réalité des agriculteurs

Le STP a rappelé que le COSTEA était un réseau de partage des connaissances connecté au terrain, mais également de recherche et d'approche plus conceptuelles. Il a ensuite indiqué les instances du COSTEA et ses quatre grands enjeux en spécifiant que les actions du COSTEA sont définies de manière collaborative avec le CST (Comité Scientifique et Technique) et les parties prenantes. Enfin il a été rappelé que l'ancrage institutionnel dans les pays, objets des études COSTEA, est systématiquement recherché dans le but justement d'accroitre l'implication, et l'intégration des parties prenantes nationales ainsi que l'appropriation des résultats des études. L'implication des producteurs et donc une réalité recherchée par chacune des actions.

Le ROA a également précisé que dans le cadre du réseau des SAGI, les producteurs (et autres acteurs : société civile/chercheurs…) sont bien parties prenantes et ont été intégrés dès la définition des objectifs de ce réseau. Les notes de cadrage des actions SAGI ont été faites en collaboration avec les différentes parties prenantes. Ces parties doivent continuer à être intégrées à travers les Groupes de Travail thématiques.

Le coordinateur AO du COSTEA a mentionné qu'il n'y avait effectivement pas de relation directe avec l'OMVS, mais qu'il y avait des relations avec les SAGI. Il a ajouté que les actions souffraient bien d'un manque d'implication des producteurs, mais que cela est principalement dû aussi à une mauvaise communication entre les représentants de ces organisations de producteurs, présents dans les instances du COSTEA et les producteurs eux-mêmes qu'il conviendrait de tenir informés. Les représentants doivent donc rendre compte aux membres de leur organisation. Le COSTEA a eu des difficultés à ce que les SAGI sortent de leurs cadres et intègrent de façon active les différentes parties prenantes, notamment à travers la constitution des Groupes de Travail thématiques dont elles sont en charge.

Après avoir rappelé l'intérêt du Cambodge pour son intégration au COSTEA, bien que cette intégration ait eu lieu un peu tardivement, les représentants du Cambodge ont souhaité intervenir sur les points suivants:

- Le COSTEA a mis en œuvre des activités dans 6 provinces différentes au Cambodge. Comment le COSTEA a-t-il traité dans les autres pays la question de la gestion foncière pour l'irrigation avec le secteur privé ?
- Dans le cadre de la gestion du service d'irrigation quelles sont les expériences du COSTEA en termes de collaboration Publique/Privée (délégation du service au secteur privé) ?
- Quelles sont les priorités du COSTEA pour le Cambodge ?

Le STP répond qu'effectivement le Cambodge a rejoint récemment le COPIL du COSTEA, mais qu'il n'y a pas de retard par rapport à son implication dans le programme.
Il explique ensuite que l'implication des différents pays est un peu différente selon l'historique des relations :

- En Afrique de l'Ouest il y a de fortes relations avec les SAGI, l'AFD et le programme PARIIS ;
- Au Maghreb il existe des relations importantes en termes de recherche ;
- En ASE le Cambodge et Myanmar sont les pays les plus impliqués en raison des relations avec l'AFD.

Au Cambodge l'AS services aux irrigants intègre partiellement l'aspect des relations avec les différentes parties dont le secteur privé.
Les priorités au Cambodge pour le COSTEA sont : les transitions agro écologiques en zones irriguées, la gestion des zones inondables, les services aux irrigants dans les périmètres irrigués et la gestion du foncier dans le cadre de la réhabilitation de périmètres irrigués.
Ces priorités ont été définies en prenant en compte les programmes existants dans la zone et les activités de recherche existantes. L'intérêt est de mener des activités dans les zones ou des projets, notamment AFD, sont déjà en cours.

La représentante du Maroc (DIAEA) souligne pour sa part que les actions du COSTEA cadrent parfaitement avec le cadre stratégique Marocain « génération Green 2020-2030 » avec comme priorité l'élément humain et l'amélioration de l'efficacité hydrique et énergétique.

L'AFD remercie ensuite le STP pour l'effort de synthèse. Elle félicite la bonne représentativité des géographies du COSTEA dans le COPIL et poursuit sur les points suivants :

- Il aurait été intéressant au-delà des présentations, d'avoir une visibilité sur la Valeur Ajoutée (VA) du COSTEA par rapport à d'autres initiatives déjà existantes et de faire un point sur ce qui se fait sur ces différents sujets/thématiques (foncier/ agro-écologie/ ROA / PARIIS) ;
- Concernant les actions sur le foncier, des précisions sont demandées par rapport aux relations avec le CTFD et l'articulation COSTEA/CTFD, notamment en Asie du SE ;
- Sur l'action Agro-écologie, les membres du COSTEA travaillent sur des initiatives régionales, mais quelle valeur ajoutée (VA) du COSTEA par rapport à ce qui est fait par ailleurs ?
- Les actions financées par le COSTEA doivent répondre aux attentes des partenaires et doivent avoir une visée opérationnelle. L'intervention cambodgienne et du ROPPA est en ce sens très intéressante ;
- Les acteurs clés doivent faciliter l'intégration des autres acteurs partenaires, dont les producteurs ;
- Si l'implication de ces parties prenantes n'est pas suffisante, le COPIL est le moment d'en discuter pour réorienter les interventions ;
- L'idée d'avoir un séminaire Cambodge est très intéressante pour avoir des regards croisés. Pourquoi ne pas étendre cette idée à d'autres pays pour favoriser les regards croisés ?

Le STP répond que le CTFD a effectivement été impliqué sur les chantiers SAGI foncier et SAGI Maghreb avec notamment l'intégration dans les équipes COSTEA de membres du CTFD. L'expérience avec les EC des SAGI est également une VA du COSTEA par rapport à d'autres

programmes au niveau des SAGI. Concernant l'agro-écologie, le focus sur les systèmes irrigués est également une spécificité du COSTEA dans cette thématique.
Sur les aspects opérationnels, le STP travaille avec le ROA pour mettre en place d'ici fin 2021 les GT afin d'élargir l'implication des parties prenantes.
Enfin, le STP fera cet effort de mise en valeur de la VA du COSTEA dans le cadre de l'élaboration des notes de synthèse programmées en 2022.

Sur le même modèle que précédemment, les AS services aux irrigants, AS zones inondables, AS REUSE et AS valorisation des bas-fonds ont été décrites par le STP. Concernant cette dernière action, l'AFD a été interpellée sur la possibilité de réajustement au niveau du choix d'un site au Mali. Un des deux sites maliens actuellement à l'étude ne rentre effectivement pas dans le programme d'investissement du PARIIS et ne dispose que de très peu d'informations de base.

Avancée et valorisation des 5 Actions Collaboratives

Un point d'avancement sur les 5 Actions Collaboratives (AC) a été brièvement fait par le STP avec la description des différents produits de ces AC. Une communication un peu plus détaillée a été faite sur l'AC innovations, dont le format est un peu particulier (appel à recensement d'innovations) et dont une contribution de chacun sera attendue pour diffuser cet appel.

Le mode de fonctionnement de ces AC différent de celui des AS est rappelé. Les AC sont de nature plus transversales et méthodologiques, ne reposent pas (ou très peu) sur l'acquisition de nouvelles références empiriques et valorisent essentiellement l'expertise des membres du réseau COSTEA ; elles ont aussi vocation à davantage s'autoporter avec moins d'implication du STP, que les Actions Structurantes.

Espace de parole 2

Le représentant du PARIIS revient sur les points d'attention relatifs à l'AS bas-fonds. La collaboration entre le COSTEA et le PARIIS est très satisfaisante. Pour le PARIIS les études sur les bas-fonds doivent pouvoir influencer concrètement les actions sur le terrain. Les pays et les parties prenantes attendent cela, le COSTEA doit donc aller au-delà des productions de livrables. Il s'est interrogé sur les raisons de la résiliation des contrats avec certaines SAGI concernant le chantier filières.

Le représentant de la SAED précise que les SAGI attendent réellement de la VA par rapport aux chantiers COSTEA et qu'il est effectivement important d'impliquer les acteurs dont les producteurs. Il serait nécessaire de définir comment les EC et les SAGI peuvent garantir une certaine animation sur ces thématiques. Faut-il renforcer le rôle de l'EC ?
Pour les SAGI, la valorisation est tout aussi importante que la VA des travaux. Le travail doit être capitalisé pour ensuite être valorisé et être approprié par chacun.

Le STP indique que la pérennisation de l'organisation du ROA est un sujet primordial, il est donc important de voir comment garantir le fonctionnement de ce réseau au-delà du COSTEA. Ce point a fait l'objet d'une réunion spécifique tenue le 27 octobre après-midi, dont le compte rendu est annexé à ce compte-rendu de COPIL.

Quelques questions émergent des discussions :

- Comment concilier les résultats du COSTEA avec les autres expériences du terrain et les approches des autres partenaires (Millennium Challenge Account par exemple) ?

- Comment capitaliser l'ensemble de ces expériences et éviter les dualités et le dualisme ? Pour le PARISS par exemple, les résultats sont déjà en train d'être appliqués concernant les projets d'irrigation de type 4.

Le ROPPA indique que les États doivent participer à la valorisation des différents travaux menés. Il n'est donc pas nécessaire d'accroitre le mandat du COSTEA sur la thématique de la valorisation. Le PARIIS a mis un fond au niveau du ROPPA pour faciliter l'implication des plateformes nationales dans les 6 pays et inciter à la participation des producteurs.
L'AFD est une coopération bilatérale qui dans ces projets ne fait pas toujours le lien avec les autres structures, idem pour la BM, d'où l'intérêt d'impliquer les agriculteurs.
Certaines actions du COSTEA sont prioritaires pour le ROPPA, comme par exemple l'AC Eaux Souterraines, l'AC Approche Territoriale. Concernant l'AC Innovations un grand programme de la BM a été mis en œuvre sur plus de 10 ans. 140 technologies ont été approuvées/homologuées, mais moins de 10 ou 15 ont été appropriées. Les technologies doivent être élaborées en fonction des capacités technologiques et financières des producteurs.

Le représentant du ministère français de l'Agriculture félicite la structuration et la professionnalisation du COSTEA ainsi que la qualité du site web. Il précise qu'il serait toutefois intéressant sur le site web d'expliquer la distinction entre AS et AC. Il indique que dans les rapports les résultats sont importants, mais qu'il ne faut pas oublier les recommandations qu'il conseille de limiter à 7 maximum/thème. Pour chaque AS et AC il serait donc intéressant de proposer au maximum 7 recommandations afin d'orienter et de mettre en évidence les priorités.

Notes de synthèse : format type

Le STP présente succinctement le format type des notes de synthèse proposé pour chacune des AS. Les propositions faites par le STP quant à la taille, la matière première, le processus de rédaction et la question éditoriale sont fournies dans le PowerPoint de présentation. La question est posée sur la pertinence de prévoir également une traduction en espagnol (en plus de l'anglais qui est acté) de ces notes de synthèse.

Communication et Evènements 2021-2022

Deux évènements déjà en prévision sont présentés par le STP :

- La 5ème conférence régionale Africaine de la CIID prévu à Marrakech : le COSTEA va y participer et favoriser des échanges entre ORMVA du Maroc, les SAGI de l'Afrique de l'Ouest et les SAR françaises ;
- Le forum Mondial de l'eau (FME) pour lequel le COSTEA a été labélisé comme projet du FME.

Deux évènements supplémentaires sont également proposés par le STP qui demande une validation par le COPIL :

- Un séminaire COSTEA au Cambodge spécifique aux 4 actions COSTEA ayant des chantiers en ASE ;
- Un grand séminaire de restitution finale du COSTEA à Montpellier (Agropolis) afin de mettre en visibilité l'ensemble des actions et du Réseau COSTEA.

Les thèmes, les objectifs, les principaux participants attendus, la durée et le lieu des évènements sont proposés dans la présentation PowerPoint

Espace de parole 3

Les propositions de séminaires sont approuvées par le COPIL. En particulier, les membres cambodgiens du COPIL valident l'idée d'un séminaire au Cambodge.

Le Président de l'AFEID rappelle que l'idée est de travailler sur le temps long (utilité du travail du COSTEA pour les 10 années à venir) et qu'il ne faut par conséquent pas oublier l'aspect pédagogique et l'aspect génération. Pour répondre à cet enjeu, il est donc important de valoriser les travaux du COSTEA auprès des jeunes des pays du Sud et de France. Cela est notamment nécessaire dans le cas du séminaire final COSTEA qui devrait ne pas oublier la communication auprès des jeunes générations qui seront celles qui bénéficieront des résultats des travaux du COSTEA.

Le STP fournit ensuite quelques indications sur les supports de communication du COSTEA aujourd'hui opérationnels.

Il est indiqué que la traduction en anglais du site COSTEA est actuellement en cours.

La publication mensuelle de l'**Instant COSTEA** et la publication trimestrielle de la **Newsletter** ainsi que leurs cibles respectives (interne et externe) sont également rappelées.

Le COSTEA mentionne l'intégration dans la communauté COSTEA de nouveaux membres et indique que la communauté COSTEA représente aujourd'hui 383 membres (vs 340 recensés lors du dernier COPIL). En l'absence d'objection par le COPIL, l'intégration des nouveaux membres mentionnés sera donc validée.

Mission d'évaluation externe

Les objectifs et les étapes de mise en œuvre de cette mission sont présentés par le STP. Un agenda pour sa mise en œuvre est proposé. La question est posée sur l'option de regrouper le CST et le COPIL pour la présentation finale des résultats de cette mission. Au final il est convenu de conserver les deux instances distinctes et de programmer deux réunions spécifiques (CST puis COPIL) pour partager les résultats de l'évaluation. Un débat technique sur le contenu sera prévu en CST, et la présentation au COPIL sera de nature plus stratégique.

Allocation Budgétaire

Le budget global et sa répartition sont présentés par l'AMO du COSTEA. Sur le budget de 5M Euros, bientôt 2M déjà dépensés et près de 4M euros déjà engagés.

Un certain nombre de provisions sont actuellement proposées dans le budget actualisé (séminaire Cambodge / Séminaire finale /Etc.) et présentées dans le PowerPoint.

Un reliquat non encore engagé de 137 000 euros reste actuellement disponible et pourrait être attribué à de nouvelles options.

Les comptes COSTEA devant être clôturés pour mars 2023, il conviendrait que l'ensemble des dépenses soient engagées dès 2022 y compris concernant le séminaire final.

Espace de parole 4

Le coordinateur Afrique de l'Ouest revient sur plusieurs points concernant sa zone d'intervention :

En ce qui concerne la prise en compte de ce qui est fait par les autres bailleurs, il y a un travail d'information et d'échange à faire. Dans la définition des actions prioritaires du ROA il y a déjà un choix réalisé par rapport à ce qui se fait dans les autres programmes. Le rôle de l'animation du réseau des SAGI est indispensable pour véhiculer l'information sur la plateforme ROA.
En ce qui concerne le PARIIS, la finalité des travaux n'est pas seulement scientifique, mais doit faire avancer les choses et pouvoir être approprié par les acteurs. Pour cela il faut une réelle implication des équipes du PARIIS auprès de l'équipe COSTEA sur le terrain.
En ce qui concerne le ROPPA, plusieurs personnes du ROPPA devaient initialement contribuer à la réalisation des groupes de travail. Une cartographie des membres du ROPPA dans les zones SAGI avait été demandée par le COSTEA et devait être fournie. Cette cartographie est toujours attendue du ROPPA. Il serait donc maintenant nécessaire pour le ROPPA, de nommer explicitement un représentant de chaque association membre du ROPPA, présente dans les zones SAGI, afin qu'ils puissent être concrètement intégrés dans les réunions/ échanges et établir les liens comme initialement prévus.

Le représentant du PARIIS demande des précisions sur les problèmes ayant eu lieu dans le cadre de du chantier SAGI Filière avec ONAHA et l'ON qui auraient été sortis de l'étude. Le STP et l'ONAHA, précisent que les deux SAGI n'ont pas été sortis, mais c'est le manque de disponibilité des EC avec le prestataire COSTEA qui a nécessité une rupture de contrat entre le prestataire et l'EC concerné. Le coordinateur du ROA précise que c'est une rupture dans la convention liant le prestataire à l'EC et non une rupture entre l'AFEID et les SAGI concernés
À l'égard de l'AFD, le représentant du PARIIS précise qu'il serait bien que les productions COSTEA impactent également l'orientation des politiques de l'AFD et des autres bailleurs.

L'AFD intervient sur plusieurs points :
Elle salue les avancées du COSTEA depuis les derniers comités, l'essentiel est maintenant engagé et les livrables vont venir dans les mois à venir.
L'AFD répond à 2 questions Spécifiques.

- Concernant le changement de site au Mali, si ça permet de renforcer la collaboration avec le PARIIS et de mieux répondre à ses objectifs il n'y a pas d'objection à changer de site. Il convient toutefois de vérifier avec Quentin BALLIN que cela reste en ligne avec les objectifs de la politique de l'AFD au Mali ;
- Concernant le Policy Brief de l'AC Approche Territoriale, aucun exemplaire papier n'a encore été imprimé, mais une manière sera trouvée pour que chacun ait son exemplaire.

Il est important de montrer le caractère stratégique de certaines actions menées par le COSTEA. Il s'agit notamment de l'AC Changement climatique, qui est cruciale pour l'AFD qui doit pouvoir analyser dans quelles mesures un projet d'investissement hydroagricole contribue ou pas à l'accord de Paris et quel est son bilan Carbone. Sur les questions en lien avec le Climat, l'AFD est en dialogue avec de nombreux bailleurs et à une influence majeure. Il est donc important de rappeler les enjeux du projet COSTEA et de ses membres sur des points stratégiques allant bien au-delà de simples productions (Livrables).
Concernant l'implication des acteurs locaux et des agriculteurs : il est essentiel pour l'AFD que cette association soit faite dans le cadre du COSTEA et elle doit être faite par les organisations nationales (SAGI ou autre). Les SAGI devraient déjà disposer de l'information sur les représentants de ces organisations dans leur périmètre.
Concernant la pérennité du ROA SAGI : elle dépend en premier lieu du ROA lui-même et non du COSTEA. Le ROA doit utiliser ses partenaires pour atteindre cette durabilité et le COSTEA n'est qu'un de ses partenaires.
Sur la mise en cohérence des interventions diverses des PTF : il faut rappeler la responsabilité de chacun. Effectivement il existe une certaine dispersion, mais il n'y aura pas de progrès sans un réel pilotage des acteurs nationaux. Un des impacts du COSTEA peut être de faire en sorte que les acteurs

nationaux aient tous les retours d'expériences possibles pour mieux orienter leurs sollicitations auprès des bailleurs de fonds et garantir leur alignement.
Sur le sujet de la VA : c'est maintenant ou jamais que le COSTEA peut mettre en lumière sa VA, il ne faut pas considérer qu'il y aura beaucoup plus de temps pour la démontrer dans le temps long. L'enjeu se joue maintenant. La VA se joue sur deux terrains :

- L'influence sur les opérations ;
- La valorisation du produit intellectuel du COSTEA / les publications du COSTEA doivent montrer un certain positionnement et pas seulement un produit conceptuel et académique. Si le COSTEA ne se positionne pas dans les grands débats de manière « politique », alors le COSTEA n'aura pas de VA sur ce terrain-là. Les notes de synthèse doivent donc être rédigées de manière à ce qu'il y ait des positionnements collectifs clairs (consensus des membres nécessaire sur ces sujets). Ce point est également crucial pour le séminaire final qui ne doit pas seulement être une restitution des productions. Il va donc falloir que la communication du COSTEA soit offensive dans les mois à venir.

Concernant l'évaluation externe : cette évaluation est cruciale pour démontrer la VA et justifier auprès de l'AFD et d'autres Bailleurs de l'utilité du COSTEA. Le COSTEA n'est pas destiné à n'être qu'un produit de l'AFD.
Concernant une éventuelle phase 3 du COSTEA : il n'est pas temps de répondre aujourd'hui à cette question. Les disponibilités financières de l'AFD sur l'utilisation multi pays sont en diminution et, quels que soient les résultats de la mission d'évaluation, la mobilisation de financements pour une nouvelle phase sera un enjeu. Il faut éventuellement imaginer d'autres types de financements pour envisager la suite du COSTEA (portage politique/ ministères…).

Conclusion par le président du COSTEA

Depuis le début du COSTEA 2 un bon chemin a été parcouru sur les AC et les AS. Il reste toutefois encore des marges de progrès en particulier pour ce qui concerne les AS.

Concernant le travail avec les SAGI, dont certaines ne sont pas représentées ici, il est indispensable qu'elles reçoivent des personnes morales qui les représentent les feedback du COPIL afin qu'elles soient informées des forces et les faiblesses du travail commun du COSTEA.

La VA du COSTEA parait a priori évidente, car beaucoup d'actions impliquent déjà des acteurs de terrain comme par exemple les SAGI. La question de l'appropriation est implicite de ce fait.

Deux propositions sont faites par le président :

- Il serait intéressant d'envisager que les experts impliqués dans les actions COSTEA réalisent des communications auprès des étudiants et des nouvelles générations ;
- Ne serait-il pas envisageable de structurer des collaborations à travers des protocoles avec le ROPPA afin que leur représentation soit plus effective. L'équipe projet pourrait faire des propositions.

Le Président revient sur le point concernant la responsabilité des bailleurs et des États : le premier responsable de ce qui se passe sur son territoire est l'État. Les États cependant ne sont pas toujours en mesure de dire ce qu'ils souhaitent faire, notamment en raison des nombreuses portes d'entrée pour instruire les financements dans le secteur du développement rural. En fonction de la porte d'entrée, l'analyse faite par les différents acteurs du même gouvernement n'est pas forcément la même et peut générer de la confusion. Il conviendrait donc d'avoir une seule porte d'entrée qui discute

avec l'ensemble des partenaires extérieurs. La responsabilité n'est donc pas uniquement celle des bailleurs, la responsabilité des États est également importante.

L'année 2022 sera une année de communication et de valorisation importante. Les propositions de séminaires faites par le STP ont toutes été validées par le COPIL.

L'évaluation externe est primordiale pour donner l'image de la satisfaction du programme COSTEA. S'il s'avère pertinent de poursuivre cette expérience, d'autres partenaires en relation avec l'AFD peuvent être envisagés pour cofinancer le programme (BM / coopération bilatérale européenne / FIDA….)

Enfin, concernant le reliquat des ressources, quelques actions mentionnées précédemment pourraient contribuer à utiliser ces ressources, l'équipe de projet peut faire ses propositions.

Le président du COSTEA remercie et félicite l'équipe.

Calendrier – Divers

Les échéances à court et moyen termes pour le COSTEA sont rappelées :

- Mobilisation des prochains Groupes Consultatifs :
    - GC agro-écologie : réunion le 2/12/2021 ;
    - GC Service aux irrigants le 1/12/2021 ;
- l'événement SAGI-ORMVA/AFEID- en marge la conférence ICIID de Marrakech les 24 et 26 novembre 2021 ;
- Mission de supervision du COSTEA par l'AFD (14-15 décembre 2021)
- FME Dakar : 21 - 26 Mars 2022
- Séminaire Cambodge : avril-mai 2022

Annexe

CR de la réunion SAGI du 27/10/2021

Compte rendu de la réunion restreinte du 27/10/2021

Lieu de la réunion :

Agropolis salle 11, 15 h – 17 h.

Liste des participants :

- Aly Béty, président du COPIL COSTEA
- Mathieu Legrix, AFD, directeur du département ARB
- Bruno Grawitz, président de l'AFEID
- Amadou Thiam, DGA SAED, personne morale représentant les SAGI au Copil
- Clement Ouedraogo, responsable CILSS/PARIIS
- Sami Bouarfa, Directeur du projet COSTEA
- Benjamin Vennat, chef de projet COSTEA
- Sidy M. SECK, coordonnateur Afrique de l'Ouest du COSTEA

Excusé : Aly Khouré, Directeur de l'ONAHA, personne morale représentant les SAGI au Copil[1].

Objet de la Réunion :

Mise en œuvre des conventions AFEID-SAGI et redynamisation de l'animation du ROA-SAGI.

RELEVE DES DISCUSSIONS

Pour introduire la réunion le chef de mission et le coordonnateur AO du COSTEA ont rendu compte de la mission du STP auprès de la SAED (11-13/10/21) qui anime le Réseau Ouest-Africain des Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation (ROA-SAGI). Cette mission motivée par la nécessité de gagner en efficacité dans la mise en œuvre des conventions AFEID-SAGI qui a souffert de faiblesses et de retards, a permis de discuter des principaux points suivants :

- l'urgence de clôturer les conventions des 11 SAGI pour les années 1 et 2. Dans ce sens, le STP a sollicité l'intervention de la SAED (Point moral et Animateur) auprès des SAGI du ROA pour la remise rapide des rapports d'activités et financier permettant de clôturer ces conventions et d'engager une nouvelle convention ;
- les difficultés et retard enregistrés dans la saisie et la mise en ligne sur la plateforme ROA, de la bibliographie et des documents (livrables validés) issus des chantiers SAGI ;
- le besoin, malgré les efforts fournis par l'Animateur, d'améliorer et de vivifier davantage l'animation du ROA-SAGI et de renforcer le rôle de leader de la SAED.

Lors du débriefing clôturant la mission, le chef de mission et le coordonnateur AO ont rendu compte au DG de la SAED du travail effectué et remercié la SAED du bon déroulement de cette mission. Le DG de la SAED s'est félicité

[1] Il a été convoqué à l'aéroport pour récupérer ses bagages qui n'avaient été embarqués dans son vol Paris-Montpellier.

de démarche du STP qui a permis à la SAED d'être mieux informée des difficultés du ROA, des enjeux du Réseau, du rôle de leader que doit jouer la SAED et de ses implications en termes d'animation. Ainsi il a pris séance tenante les dispositions pour le renouvellement de l'abonnement internet de la plateforme ROA. Il a par ailleurs décidé de renforcer l'équipe d'animation du Réseau comprenant : i) le DGA qui le représente comme personne morale auprès du COSTEA ; ii) l'Animateur (Khaly Fall) ; iii) un point focal (Alassane Ba) ; iv) le responsable de la plateforme du Réseau (Omar Cissé Ba) et iv) une assistante qui sera désignée incessamment.

A la suite de ce compte rendu, le représentant du CILSS-PARIIS a souhaité plus de détails et s'est interrogé pour savoir : pourquoi la plateforme ROA n'est-elle pas fonctionnelle, qu'est ce qui bloque au niveau de la gouvernance du Réseau et pourquoi les réunions ne se tiennent pas régulièrement. Il a par ailleurs souligné l'intérêt de l'implication des EC dans les chantiers, la question de leur motivation, l'important travail mené par l'Animateur du ROA et les difficultés qu'il a rencontrées pour la mobilisation de certains PM des SAGI, occupés généralement à d'autres tâches et dont les agendas sont souvent chargés. Il a enfin attiré l'attention des SAGI d'une part, sur la complexité des réseaux et leur fonctionnement difficile sur la base du bénévolat, et d'autre part, sur la nécessité de penser à financer le ROA à partir de leur budget (Etat et /ou projets) pour sa pérennité au-delà des soutiens du COSTEA et du PARIIS.

Le Président de l'AFEID est revenu sur la question de la motivation des SAGI et s'est demandé s'il ne leur manquait une sorte de « quick vin », quelque chose qui les intéresse toutes pour servir de déclencheur pour leur motivation et mobilisation ?

Le DGA de la SAED a insisté sur l'importance pour eux du ROA et remercié l'AFEID-COSTEA et le CILSS-PARIIS pour leur soutien. Il a souligné la nécessité du top management de la SAED de s'impliquer davantage dans le suivi des conventions en redoublant d'effort pour la mobilisation des personnes morales des SAGI du ROA. Il a indiqué que c'est dans ce sens que la SAED a décidé de renforcer l'équipe d'animation, comme indiqué plus haut. Cette équipe devrait selon lui, permettre à la SAED, d'une part de mieux jouer son rôle dans l'animation du ROA et d'autre part, de renforcer en interne la sensibilisation et le partage de l'information concernant le COSTEA.

Le chef de projet et le coordonnateur AO ont répondu aux interrogations soulevées en rappelant la déclaration constitutive du ROA à Saint-Louis ainsi que l'existence de 3 types de contrat qui comportent chacune des ressources pour les agents SAGI mobilisés. Il s'agit notamment du contrat AFEID-SAED pour l'animation du Réseau et l'organisation de rencontres, du contrat AFEID avec chacune des SAGI pour leur implication dans le fonctionnement du Réseau (matériel informatique, prise en charge du point focal du ROA, etc.) et des contrats entre les prestataires des chantiers COSTEA et les SAGI pour la mobilisation et la prise en charge des experts contributeurs (EC) intervenant dans ces chantiers SAGI. Le représentant du CILSS-PARIIS a souligné le travail important réalisé par l'Animateur du ROA et les difficultés qu'il a rencontrées dans la mobilisation de certains PM SAGI qui sont souvent pris par d'autres tâches avec un agenda chargé, d'où l'effort nécessaire pour le point moral de la SAED de sensibiliser ses homologues des SAGI.

Le Directeur du COSTEA s'est félicité des décisions de la SAED. Pour lui, les EC ont accumulé une mine d'informations à partager et à diffuser au sein du Réseau. Il a souligné l'intérêt de bien préparer pour novembre prochain la participation des SAGI à la Conférence ICIID et la journée SAGI-ORMA qui pourrait constituer un bon point de départ pour la redynamisation du Réseau. Il a également souhaité une tenue d'un COPIL SAGI qui pourrait intervenir en janvier 2022, ce qui laisse le temps pour le préparer et consulter bien en amont, les PM SAGI pour leur disponibilité. Ce COPIL serait l'occasion que le réseau réactualise ses demandes auprès des deux contributeurs que sont l'AFEID-COSTEA et le CILSS-PARIIS afin de faire vivre un plan d'action 2022 et ce dans une perspective d'autonomisation à moyen terme[2]. A cet égard, le STP ne voit aucun inconvénient à ce que la SAED, si elle le souhaite, organise une mission auprès des PM SAGI pour les sensibiliser et recueillir leurs avis et suggestions pour l'amélioration du fonctionnement du Réseau. Dans tous les cas, le STP et en particulier le coordonnateur AO est à leur disposition pour les appuyer.

[2] La convention du COSTEA arrive à terme en mars 2023 qui marquera la fin des conventions avec le ROA SAGI dans leur forme actuelle.

RELEVE DES CONCLUSIONS

En conclusion des discussions les points suivants peuvent être retenus :

- la SAED a renforcé l'équipe d'animation qui comprend plusieurs personnes avec des tâches bien définies pour une meilleure prise en charge de l'animation du ROA-SAGI ;
- une bonne relance du ROA et consolidation du ROA va nécessiter une implication personnelle du DGA/SAED, chef de file, pour dialoguer avec les autres personnes morales des SAGI ;
- le PM de la SAED en lien avec l'Animateur prendront l'attache des PM des SAGI pour l'envoi dans les meilleurs délais, des rapports d'activités et financier permettant de clôturer les conventions AFEID-SAGI des années 1 et 2 ;
- le STP prépare pour les nouvelles conventions, un projet qui sera soumis aux SAGI dès la clôture des conventions des années 1 et 2 ;
- la SAED accorde une grande importance à la préparation de la participation des SAGI à la Conférence ICID et la journée SAGI-ORMVA ;
- il est laissé à la SAED le soin d'apprécier l'opportunité d'effectuer une mission auprès des PM des SAGI du ROA, le STP se tenant à sa disposition à toutes fins utiles et ce dans la perspective d'un COPIL à organiser en janvier 2022.

Après avoir remercié les participants, félicité la SAED pour les engagements pris et encouragé le COSTEA à poursuivre ses efforts, le président du COPIL a clos la réunion.